

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/03/2025

Acquisition amiable des parcelles cadastrées G1174 et 1172 appartenant à M. THIPHAINES Gilles

N°2025-014

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 25 Mars 2025 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Olivier THOMAS, Maire de Marcoussis, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Marcoussis.

Etaient présent.e.s sur 29 conseiller.ère.s : 24

M. Olivier Thomas, M. Jérôme Cauët, Mme Sonia Roisin, M. Alexandre Bussière, Mme Emmanuelle Grèze, M. Sylvain Legrand, Mme Sandrine Boëte, M. Gilles Guillaume, Mme Catherine Delaitre, Mme Laurence Amichaux, M. Frédérick Baby Marinpouy, M. Sébastien Bouet, Mme Arlette Bourdelot, Mme Natacha El Hayek, M. Patrick Mouchelin, Mme Emmanuelle Pic, M. Jérôme Plateau, Mme Hébé Pouchou, Mme Cécile Revoyre, Mme Katia Robert-Hautemulle, M. Damien Rousseau, M. Christophe Royer, M. Enzo Sodano, M. Jules Thomas.

24 présent.e.s formant la majorité des membres en exercice.

Absent.e.s excusé.e.s ayant donné procuration : 5

Mme Justine Giagnoni à Mme Catherine Delaitre
Mme Laure Gibou à Mme Laurence Amichaux
Mme Joane Besse à M. Alexandre Bussière
M. Sébastien Le Ferrec à M. Jérôme Plateau
M. Jean-Marc Payen à Patrick Mouchelin

Absent.e : Aucun

Nombre de votant.e.s : 29

Mme Sandrine Boëte a été désignée Secrétaire de Séance

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAUËT

VU l'article L.2121- 29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2016-085 en date du 29 septembre 2016 de demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile de France au titre de l'Appel à projets « 100 quartiers innovants et écologiques » pour le quartier du Chêne Rond ;

VU la notification en date du 22 janvier 2018 du Conseil Régional d'Ile de France de la décision de la Commission Permanente d'élire le projet de quartier « Domaine du Chêne Rond » lauréat du dispositif « 100 Quartiers Innovants et Ecologiques » ;

VU la convention cadre « Quartier Innovant et Ecologique Domaine du Chêne Rond à Marcoussis, porté par la commune de Marcoussis » signée avec la région le 2 février 2018

VU la délibération du Conseil municipal n° 2018-080 en date du 5 juillet 2018 relative à la demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile de France dans le cadre de l'Appel à projets « 100 quartiers innovants et écologiques » pour le quartier du Chêne Rond au titre de la fiche action n°4 du programme d'action – Création de liaisons piétonnes et cyclables ;

VU la délibération n°2018-136 autorisant l'acquisition des parcelles G1174 et 1172 appartenant à M Gilles TIPHAINE au prix total d'un euro ;

CONSIDERANT que dans le cadre de l'aménagement du quartier du chêne rond, une liaison douce a été aménagée par la commune permettant de relier le bois du Domaine du Chêne Rond au Chemin du Regard, dit chemin de la conserverie ;

CONSIDERANT qu'un nouvel accord a été trouvé avec le propriétaire de ces parcelles, Monsieur Gilles THIPHAINE, pour une cession au profit de la commune à un euro le mètre carré soit un prix total de 921€ pour les deux parcelles cadastrées G 1174 et 1172 d'une superficie respective de 138 et 783 m² correspondant à l'emprise nécessaire à la réalisation de cette liaison douce ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition des parcelles cadastrées G 1174 et 1172 d'une superficie respective de 138 et 783 m² sises au Chêne Rond au prix total de 921€ ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2025 ;
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ;

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Monsieur Olivier THOMAS



Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20250325-DEL2025-014-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025